

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00686 Numéro SIREN : 502 107 030 Nom ou dénomination : A.D.S.S.
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2019 sous le numéro de dépôt 7857



7857
2019

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
PME innovantes (cocher la case ci-contre)					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) (cocher la case ci-contre)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
A.D.S.S.	11 RUE MARCEL DASSAULT
SIRET	93140 BONDY
5 0 2 1 0 7 0 3 0 0 0 0 2 0	Ancienne adresse en cas de changement:
Adresse du principal établissement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (un A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Sur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
certifie conforme à l'original	
SIRET	4 JUIN 2019

B ACTIVITÉ					
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case				
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	40 666	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	38 120			

Plus-values	
PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%
à long terme	Autres PV
imposables à 19%	imposables à 19%
PV à long terme	PV exonérées (art. 238 quindecies)
imposables à 0%	

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprises nouvelles, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprises nouvelles, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Massifs urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Ecettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAYS CORDACA (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
l'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON ☐
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	
2 F AUDIT EXPERTISE CONSEIL	
3 RUE DES BALKANS	
5020 PARIS	
Tél: 01 43 48 00 70	

CGA/OMGA / Viseur conventionné (Cochez la case correspondante)		Identité du déclarant	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 07/05/2019	Lieu: BONDY
		Qualité et nom du signataire:	GERANT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	AKROUR SAMY

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »)

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	56 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c							
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d							
Montant des distributions		e							
Moins des distributions visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		f							
		g							
		h							
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i	56 000						
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j							
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)	56 000						

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1. DRIOUICHI SAMIR 7 RUE ADOLPHE JEDOR 93700 DRANCY	300	2018	39 732				
1. AKROUR SAMY 119 RUE DU BERRY 93290 TREMBLAY EN FRANCE	300	2018	39 732				

J DIVERS
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOUVEMENTS A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	287 426	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Procédés d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise **A.D.S.S**

Adresse de l'entreprise **11 RUE MARCEL DASSAULT**

93140 BONDY

Numéro SIRET * **5 0 2 1 0 7 0 3 0 0 0 0 2 0**

Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2**

Durée de l'exercice précédent * **1 2**

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8	Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 7
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016	8 159	10 577
	Immobilisations corporelles *	028	030	36 391	31 342
	Immobilisations financières * (1)	040	042	5 050	4 969
Total I (5)		044	048	49 600	46 887
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	68 773	59 040
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	636 190	191 437
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074	4 841	16 299
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	1 210	5 108
	Charges constatées d'avance *	092	094	2 894	1 022
	Total II	096	098	713 908	272 906
Total général (I+II)		110	112	763 508	319 793
PASSIF					
				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		6 000	6 000
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		600	600
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132		
	Report à nouveau	134		22 675	13 310
	Résultat de l'exercice	136		72 703	65 365
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		101 977	85 275
	Total II	154			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156		47 063	423
	Emprunts et dettes assimilées	164			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166		140 109	65 524
	Fournisseurs et comptes rattachés *	169	172	474 359	168 571
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	174			
	Produits constatés d'avance	176		661 531	234 518
	Total III	180		763 508	319 793
Total général (I + II + III)		180		763 508	319 793
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	12 257
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise

A.D.S.S

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 8

Exercice N-1 clos le

3 1 1 2 2 0 1 7

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *

209

210

Production vendue

biens

services *

dont export et livraisons intracommunautaires

215

218

1 373 909

1 009 315

Production stockée *

(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)

222

Production immobilisée *

224

Subventions d'exploitation reçues

226

Autres produits

230

19 339

14 515

Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)

232

1 393 247

1 023 830

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)

234

Variation de stock (marchandises) *

236

Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)

238

314 054

247 567

Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *

240

(9 733)

(26 526)

Autres charges externes * :

dont crédit bail : - mobilier - immobilier

242

449 634

285 616

Impôts, taxes et versements assimilés

dont taxe professionnelle CFE et CVAE *

243

5 909

244

13 266

14 963

Rémunérations du personnel *

250

308 265

246 036

Charges sociales (cf. renvoi 380)

252

169 721

139 827

Dotations aux amortissements *

254

9 544

5 248

Dotations aux provisions

256

Autres charges

dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *

259

dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles

260

262

45 093

80

Total des charges d'exploitation (II)

264

1 299 844

912 812

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

270

93 403

111 018

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Produits financiers

(III)

280

Produits exceptionnels

(IV)

290

608

507

Charges financières

(V)

294

Charges exceptionnelles

dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)

347

dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)

348

(VI)

4 204

30 732

Impôts sur les bénéfices *

(VII)

306

17 104

15 428

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

310

72 703

65 365

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312

72 703

314

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *

316

Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles

318

Provisions non déductibles *

322

Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)

324

17 104

Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés

247

écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*

248

330

706

Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option

(Part de loyers dispensés de réintégration)

249

251

Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

998

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

999

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

997

Déductions

Entreprise nouvelle (44. septies)

986

Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)

981

Divers ZFA (44. quaterdecies)

345

Zone franche urbaine (44. octies et octies A)

987

Jeune entreprise innovante (44. sexies A)

989

Investissements outre-mer

344

Zones de revitalisation de la défense (44. septies)

127

Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)

991

Créance due au report en arrière du déficit

346

Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)

138

Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)

990

Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. sexdecies)

992

342

350

11 727

"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"

655

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1

Déficit col. 2

352

78 786

354

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)

356

Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :

360

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1

Déficit col. 2

370

78 786

372

ANNEXE DECLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : **A.D.S.S**

31/12/2018

Détail des réintégrations diverses		
Amendes et pénalités		706
Total des réintégrations diverses	330	706

Détail des déductions diverses		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)		11 727
Total des déductions diverses	350	11 727

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : **A.D.S.S**Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	12 088	412		414		416	12 088	12 088
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	18 200	442	8 235	444		446	26 435	26 435
	Installations générales, agencements divers	450	6 196	452		454		456	6 196	6 196
	Matériel de transport	460	161	462	2 030	464		466	2 191	2 191
	Autres immobilisations corporelles	470	10 602	472	1 911	474		476	12 513	12 513
Immobilisations financières		480	4 969	482	82	484		486	5 050	5 050
TOTAL		490	52 215	492	12 257	494		496	64 473	64 473

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500	1 511	502	2 418	504		506	3 929
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 088	532	2 397	534		536	3 485
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	367	542	620	544		546	987
	Matériel de transport	550	157	552	568	554		556	725
	Autres immobilisations corporelles	560	2 205	562	3 541	564		566	5 746
TOTAL		570	5 328	572	9 544	574		576	14 872

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591		
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A . D . S . S

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	115 239
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	108 007
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : A . D . S . S			Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois	1	2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	10
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**I- Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	1 373 909
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	1 373 909

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	9 733
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	19 339
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	29 072

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121	522 617
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	160 407
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	45 093
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	728 117

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	674 864
---	-----	---------

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	117	
---	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	1 373 909	Effectifs au sens de la CVAE *	023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026		
Période de référence	024	01/01/2018	160	31/12/2018	
Date de cessation			186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8 N° SIRET 5 0 2 1 0 7 0 3 0 0 0 0 2 0
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.D.S.S
ADRESSE (voie) 11 RUE MARCEL DASSAULT
CODE POSTAL 93140 VILLE BONDY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	600

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M.	Nom patronymique	DRIOUICHI	Prénom(s)	SAMIR
Nom marital		% de détention	50.00	Nb de parts ou actions	300
Naissance :	Date	N° Département	75	Commune	PARIS
		Pays	FR		
Adresse :	N°	Voie	RUE ADOLPHE JEDOR		
	Code postal	Commune	DRANCY	Pays	France
Titre (2)	M.	Nom patronymique	AKROUR	Prénom(s)	SAMY
Nom marital		% de détention	50.00	Nb de parts ou actions	300
Naissance :	Date	N° Département	75	Commune	PARIS
		Pays	FR		
Adresse :	N°	Voie	RUE DU BERRY		
	Code postal	Commune	TREMBLAY EN FRANCE	Pays	France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A.D.S.S.

SARL au capital de 6 000 euros
Siège Social : 11 Rue Marcel Dassault
93 140 BONDY
RCS BOBIGNY : 502 107 030

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ANNUELLE AU 4 JUIN 2019

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de l'exercice étant un bénéfice de 72.702,51€ et compte tenu d'un report à nouveau créateur de 22.674,76 €. Le résultat distribuable est de 95.377,27 €.

Je vous propose d'affecter le bénéfice de la manière suivante :

- En distribution de dividendes pour la somme de 60.000€
- Au poste de « report à nouveau créateur » pour un montant de 35.377,27 €

RESOLUTION VOTEE D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de l'exercice étant un bénéfice de 72.702,51€ et compte tenu d'un report à nouveau créateur de 22.674,76 €. Le résultat distribuable est de 95.377,27 €.

Je vous propose d'affecter le bénéfice de la manière suivante :

- En distribution de dividendes pour la somme de 60.000€
- Au poste de « report à nouveau créateur » pour un montant de 35.377,27 €

S. A

SD

A.D.S.S.

SARL au capital de 6 000 euros
Siège Social : 11 Rue Marcel Dassault
93 140 BONDY
RCS BOBIGNY : 502 107 030

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE BOBIGNY

1-13 Rue Michel de L'Hospital
93 008 BOBIGNY CEDEX

Bondy, le 15 juin 2019

OBJET : Dépôt des comptes annuels.

Monsieur le Greffier,

Conformément aux dispositions légales, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, les documents suivants devant être annexés au registre du commerce des sociétés :

- les comptes annuels au 31 décembre 2018,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée.

Nous vous joignons, pour frais de dépôt, la somme de 45,73 € en un chèque.

Dans l'attente du reçu de notre dépôt,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, nos salutations distinguées.

La Gérance

